

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à neuf heures trente, le Comité syndical du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Damien GRASSET.

Présents : Patrice AUBERNON, François PETIT, Xavier BERNARD, Thierry RICARDEAU, Nicole BOULINEAU, Frédéric FOUQUET, Lydie VRIGNAUD, Guy AIRIAU, Guy PLISSONNEAU, Pascal MORINEAU, Anne AUBIN-SICARD, Alexandra GABORIAU, Gisèle SEWERYN, Thierry GANACHAUD, Patrice PAGEAUD, Mauricette MAUREL, Philippe RUCHAUD, Noël VERDON, Sonia GINDREAU, Pierre CAREIL, Thierry COUILLAUD, Lionel PAGEAUD, Jean-Jacques DURAND, Stéphane GUILLON, Adeline AUBERGER, Lionel GAZEAU, Alain SCHMUTZ, Yannick SOULARD, Xavier BILLAUD, Damien GRASSET, Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD

Excusés représentés :

Jean-Michel ROUILLE représenté par Daniel LAIDIN
Sabine ROIRAND représentée par Dominique PASQUIER,
Stéphane BOUILLAUD représenté par Philippe DELAHAYE
Bernard LANDAIS représenté par Francis BEAUFOUR

Excusés ayant donné pouvoir :

Miguel CHARRIER ayant donné pouvoir à Guy PLISSONNEAU,
Evelyne CHAUVEL ayant donné pouvoir à Nicole BOULINEAU,
Cécile DREURE ayant donné pouvoir à Gisèle SEWERYN,
Loïc PERON ayant donné pouvoir à Noël VERDON,
Alain ROCHEREAU ayant donné pouvoir à Sonia GINDREAU,
Joël MONVOISIN ayant donné pouvoir à Patrice PAGEAUD,
Anne BOISTEAU-PAYEN ayant donné pouvoir à Damien GRASSET

Excusés : Jessica TESSIER, Joëlle CHAIGNEAU-GAUCH, Thomas GISBERT de Callac, Yoann GRALL, Manuel GUIBERT, David BELY, Jean-François PEROUCHEAU, Isabelle CADOU, Jean-Pierre CHAPALAIN, Loïc CHUSSEAU, Pascal PAQUEREAU, Jacques GAUTIER, Christian GUENION, Jean-François FRUCHET, Arnaud PRAILE, Claude DURAND, Anthony BONNET, Jérôme CARVALHO, Jean-Louis LAUNAY

Date de convocation : 4 décembre 2024

Membres en exercice : 62

Présents : 36

Votants : 43

Grille tarifaire hors taxes servant de base au calcul des contributions 2025

Vu les statuts du Syndicat mixte départemental, syndicat d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée « Trivalis »,

Vu l'arrêté Préfectoral DRCTAJ/3-587 du 20 novembre 2015 portant révision des statuts de Trivalis,

Vu la délibération D082-COS230615 du 23 juin 2015 fixant les modalités de calcul des contributions applicables à compter de 2016

Vu la délibération D120-COS060721 du 6 juillet 2021 instaurant une part fixe pour les ordures ménagères, le tout-venant et les emballages,

Considérant les prévisions de dépenses et de recettes imputables aux adhérents du syndicat pour 2025,

Considérant la proposition de la commission gestion du 3 décembre 2024 et l'avis favorable du bureau du 10 décembre 2024,

Monsieur le Président présente la grille tarifaire hors taxes de prix des contributions pour 2025.

Il précise que à partir 2025 il est proposé que la partie gestion de structure, facturée depuis l'origine sur les bases des tonnages DMA soit répartie entre les adhérents pour moitié sur la base des foyers N-1 (soit 2024 pour 2025) et pour moitié au prorata des tonnages DMA N-2 (dernière année connue- 2023 pour 2025). Cette évolution a pour objectif de sécuriser les montants de ces prestations qui ne sont pas adossées aux productions de déchets.

Grille de prix HT des contributions 2025

 ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS DECHETS ULTIMES		VOLET CHARGES		
		Location bennes	Part fixe	Part variable
		QUAI EQUIPE	Tonnages N-2 N-3	TONNAGES
Ordures ménagères		- €	150,0 €	73,0 €
Biodéchets		- €	- €	90,0 €
DECHETERIES (hors REP DECH)				
Tout venant		84,0 €	117,0 €	135,0 €
Déchets verts vrac		84,0 €	- €	41,0 €
Déchets verts broyés		- €	- €	30,0 €
Bois Palette		84,0 €	- €	235,0 €
Ferraille		84,0 €	- €	100,0 €
Plastiques souples		84,0 €	- €	235,0 €
Polystyrènes		- €	- €	235,0 €
Souches		- €	- €	87,0 €
Hors EcoDDS		- €	- €	1 315,0 €
Batteries		- €	- €	- €
Carton		84,0 €	- €	132,0 €
Papier		84,0 €	- €	15,0 €
Verre		84,0 €	- €	25,0 €
Non Conformités déchèteries	Calcul individuel	- €	- €	- €
Forfait déchèterie	Forfait par déchèterie	3 975,0 €	- €	- €
REP DECHETERIES (opérationnelle)				
DEEE	Prix/T	- €	- €	- €
	So	- €	- €	- €
	S1	- €	- €	- €
	S2	- €	- €	- €
	Bonus D3E	- €	- €	- €
	Forfait zone de réemploi	- €	- €	- €
	Forfait vidéo protection	- €	- €	- €
DEA	Prix/T	- €	- €	- €
	Forfait point de collecte éligible	- €	- €	- €
	Densité garantie	- €	- €	- €
	Bonus densité +	- €	- €	- €
Forfait zone de réemploi	- €	- €	- €	
Bois REP		- €	- €	- €
Plastiques rigides	bennes > 30m3	- €	- €	- €
	bennes < 30m3	- €	- €	- €
Plaques de plâtre	bennes > 30m3	- €	- €	- €
	bennes < 30m3	- €	- €	- €
EcoDDS	Forfait déchèterie <12T	- €	- €	- €
	Forfait déchèterie 12T<24T	- €	- €	- €
	Forfait déchèterie 24T<48T	- €	- €	- €
	Forfait déchèterie >48T	- €	- €	- €
Huiles DDS		- €	- €	22,0 €
REP DECHETERIES (financière)				
Gravats		84,0 €	- €	19,0 €
Amiante - Traitement		- €	- €	- €
Amiante - Collecte	Forfait par adhérent journée	1 500,0 €	- €	- €
	Forfait par adhérent 1/2 journée	950,0 €	- €	- €
TRI DES DECHETS				
Emballages CS		- €	142,0 €	201,0 €
Emballages - Refus de tri		- €	- €	225,0 €
Emballages - Refus de papier		- €	- €	- €
Emballages - Plastiques triés		- €	- €	- €
Emballages - Films plastiques		- €	- €	- €
Emballages - Acier issu du tri		- €	- €	- €
Emballages - Aluminium issu du tri		- €	- €	- €
Emballages - Cartonnette 5.02		- €	- €	- €
Emballages - Briques alimentaires ELA		- €	- €	- €
Papier collecte sélective		- €	- €	10,0 €
Verre collecte sélective		- €	- €	7,0 €
CHARGES DE GESTION				
Charges Trivalis/Foyer 50%		4,36 €		
Charges Trivalis/DMA 2023 50%		3,81 €		

VOILET PRODUITS

		REVENTES	SOUTIENS VARIABLES	SOUTIENS FORFAITS
		TONNAGES ELIGIBLES	TONNAGES ELIGIBLES	SITES ELIGIBLES
Ordures ménagères		- €	- €	- €
Biodéchets		- €	- €	- €
DECHETERIES (hors REP DECH)				
Tout venant		- €	- €	- €
Déchets verts vrac		- €	- €	- €
Déchets verts broyés		- €	- €	- €
Bois Palette		- €	- €	- €
Ferraille		- 135,0 €	- €	- €
Plastiques souples		- €	- €	- €
Polystyrènes		- €	- €	- €
Souches		- €	- €	- €
Hors EcoDDS		- €	- €	- €
Batteries		- 300,0 €	- €	- €
Carton		- 75,0 €	- €	- €
Papier		- 70,0 €	- 48,0 €	- €
Verre		- 20,0 €	- 12,0 €	- €
Non Conformités déchèteries	Calcul individuel	- €	- €	- €
Forfait déchèterie	Forfait par déchèterie	- €	- €	- €
REP DECHETERIES (opérationnelle)				
DEEE	Prix/T	- €	- €	- 1 700,0 €
	So	- €	- 23,0 €	- €
	S1	- €	- 46,0 €	- €
	S2	- €	- 74,0 €	- €
	Bonus D3E	- €	- 12,0 €	- €
	Forfait zone de réemploi	- €	- €	- 200,0 €
	Forfait vidéo protection	- €	- €	- 75,0 €
DEA	Prix/T	- €	- 24,0 €	- €
	Forfait point de collecte éligible	- €	- €	- 3 050,0 €
	Densité garantie	- €	- €	- €
	Bonus densité +	- €	- €	- €
	Forfait zone de réemploi	- €	- €	- 100,0 €
Bois REP		- €	- 20,0 €	- 2 700,0 €
Plastiques rigides	bennes > 30m3	- €	- 20,0 €	- 2 700,0 €
	bennes < 30m3	- €	- 20,0 €	- 1 350,0 €
Plaques de plâtre	bennes > 30m3	- €	- 20,0 €	- 2 700,0 €
	bennes < 30m3	- €	- 20,0 €	- 1 350,0 €
EcoDDS	Forfait déchèterie <12T	- €	- €	- 1 323,0 €
	Forfait déchèterie 12T<24T	- €	- €	- 1 734,0 €
	Forfait déchèterie 24T<48T	- €	- €	- 2 295,0 €
	Forfait déchèterie >48T	- €	- €	- 3 813,0 €
Huiles DDS		- 150,0 €	- €	- 100,0 €
REP DECHETERIES (financière)				
Gravats		- €	- 7,0 €	- 1 400,0 €
Amiante - Traitement		- €	- €	- €
Amiante - Collecte	Forfait par adhérent journée	- €	- €	- €
	Forfait par adhérent 1/2 journée	- €	- €	- €
TRI DES DECHETS				
Emballages CS		- €	- €	- €
Emballages - Refus de tri		- €	- €	- €
Emballages - Refus de papier		- €	- €	- €
Emballages - Plastiques triés		- 169,0 €	- 1 164,0 €	- €
Emballages - Films plastiques		- €	- 1 164,0 €	- €
Emballages - Acier issu du tri		- 120,0 €	- 110,0 €	- €
Emballages - Aluminium issu du tri		- 200,0 €	- 705,0 €	- €
Emballages - Cartonnette 5.02		- 70,0 €	- 266,0 €	- €
Emballages - Briques alimentaires ELA		- 13,0 €	- 528,0 €	- €
Papier collecte sélective		- 70,0 €	- 48,0 €	- €
Verre collecte sélective		- 20,0 €	- 12,0 €	- €

Les non-conformités de déchèteries font également l'objet d'un suivi individualisé,

Cette grille de prix hors taxes s'appliquera à l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le comité syndical :

- **Approuve** les nouvelles modalités de répartition des charges des gestion entre les adhérents
- **Approuve** la grille de prix hors taxes servant de base au calcul des contributions pour l'année 2025 telle que présentée par le Président.

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Damien GRASSET

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Île Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).